

Educateur spécialisé

RNCP34825 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44092
Code(s) ROME	K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

71 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 71 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFERTES	31151165300041	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former
APRADIS	78061259400017	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former
ARFRIPS	48121631500046	Former
ARIFTS - SAFRANTS	50961850000052	Former
ASKORIA	79296161700018	Former
ASKORIA	79296161700026	Former

Liste complète des 71 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34825-educateur-specialise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles.

Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société. Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible. Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en oeuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné :

Enfants, adolescents, adultes, familles et groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine de compétences 1 : LA RELATION ÉDUCATIVE SPÉCIALISÉE

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Domaine de compétences 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIALISÉS

Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Blocs de compétences

RNCP34825BC01 — Construction de la relation éducative

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
Instaurer une relation éducative
Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
Organiser le cadre adapté à la rencontre
Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre
Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif
Favoriser l'expression des personnes
Favoriser les interactions dans un groupe
Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :
Adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle
Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée
Présentation du parcours de formation
Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation
Évaluation organisée par l'établissement de formation
3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture ...) intégrés au livret de formation
Coefficients :
Soutenance orale individuelle : 1
• Soutenance orale : 30 mn
Présentation : 10 mn
Echanges : 20 mn
Examineurs.correcteurs :
• Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP34825BC02 — Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
Développer une compréhension de la situation de la personne
Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
Favoriser le développement des capacités de la personne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :
Objectifs généraux
Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant

l'articulation entre théorie et pratique

Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche

Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain

Objectifs spécifiques

Appréhender la relation éducative spécialisée dans une démarche éthique

Faire le lien entre son engagement professionnel, les apports théoriques et cliniques et les propositions éducatives

Observer, rendre compte et analyser des situations éducatives

Formuler une problématique éducative

Proposer des actions éducatives à partir des besoins des personnes

Épreuve en centre d'examen organisée par le rectorat

Présentation écrite et soutenance orale individuelle d'un mémoire de pratique professionnelle

- Écrit de 40 à 45 pages (hors annexes)

Coefficients :

Écrit : 1,

Soutenance orale individuelle : 1

- Soutenance orale : 40 mn

Présentation : 10 mn

Echanges : 30mn

Examineurs/correcteurs :

- Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP34825BC03 — Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours

Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif

Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives

Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires concernés

Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action socioéducative

Etude de situation individuelle ou collective

A partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement de formation :

Elaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostics socioéducatif et d'une proposition éducative ou dissertation sur une question éducative

Evaluation organisée par l'établissement de formation

- Epreuve écrite d'une durée de 4 heures

Coefficient 1

Examineur/correcteur :

- Un formateur ou un universitaire

RNCP34825BC04 — Conception et conduite d'un projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation

Concevoir un projet socio-éducatif

Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :
Mobiliser la méthodologie de conception et de conduite de projet
Analyser son positionnement professionnel dans le projet éducatif spécialisé
Épreuve organisée par l'établissement de formation
Présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique ... réalisé collectivement pendant la formation et soutenance orale individuelle
Ecrit de 10 à 12 pages
Coefficient :
Ecrit collectif : 1
Soutenance orale individuelle : 1
Soutenance orale : 30 mn
Présentation : 10 mn
Echanges : 20 mn
Examineurs/correcteurs :
• Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP34825BC05 — Expression et communication écrite et orale

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
Rédiger des écrits professionnels
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :
Analyser un ou plusieurs enjeux du travail d'équipe et de la dynamique institutionnelle
Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles
Évaluation organisée par l'établissement de formation
Dossier de 8 à 10 pages
Coefficient :
Ecrit : 1
Soutenance orale individuelle : 1
Soutenance orale : 30 mn
Présentation : 10 mn
Echanges : 20 mn
Examineurs/ correcteurs :
• Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP34825BC06 — Communication professionnelle en travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
Présenter un projet socio-éducatif
Représenter le service, l'établissement, l'institution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'une communication professionnelle
Évaluation organisée par l'établissement de formation
A partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible

Coefficient :

Soutenance orale individuelle : 1

Soutenance orale : 30 mn

Présentation : 10 mn

Echanges : 20 mn

Examineurs/correcteurs :

- Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP34825BC07 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels Bloc de compétences

LISTE DE COMPÉTENCES

S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Connaître les politiques sociales

Se positionner dans un travail partenarial

Participer à une réflexion collective

Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

Devoir sur table

Portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient :

Écrit : 1

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire

Évaluation organisée par l'établissement de formation

RNCP34825BC08 — Mobilisation des acteurs et des partenaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif

Construire et entretenir une relation partenariale

Développer, partager ses connaissances professionnelles

Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer la capacité du candidat à :

Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle

Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)

Évaluation organisée par l'établissement de formation

Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale

A partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs

Dossier écrit entre 8 et 10 pages

Coefficient :

Écrit : 1

Soutenance orale individuelle : 1

Soutenance orale : 30 mn

Présentation : 10 mn

Echanges : 20 mn

Examineurs/correcteurs :

- Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employeurs Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur spécialisé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;

4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

COMPOSITION DU JURY — VAE

1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 606 €
Selon la branche	7 000 € – 7 753 €
Prise en charge	Branches concernées
7 606 €	Valeur par défaut · 202 branches
7 753 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion, CPNEF ECLAT, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
7 237 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 507 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 454 €	CPNEFP Import-Export
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2348

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37676

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/article/diplome-d-etat-d-educateur-specialise>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34825/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	112
Parcours menés à terme	127
Taux d'achèvement	113 %
Période	03/2022 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	199
Montant total engagé	322 863 €
Coût moyen par dossier	1 622 €
Durée moyenne	1094 h
Période	09/2020 – 08/2023
France compétences	75 %
Entreprise	11 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	5 %
Compte d'engagement citoyen	2 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.